

DE COMMUNES FRANÇAISES À VILLES SÉNÉGALAISES : L'ESPACE URBAIN DES « QUATRE COMMUNES » À TRAVERS UNE ÉTUDE TOPOONYMIQUE

Abibatou DIAGNE

abibatou.diagne@ucad.edu.sn

Université “Cheikh Anta Diop” de Dakar, Sénégal

Abstract: Before gaining independence, Senegal was an area that included a piece of French territory in the form of the four communes of Saint-Louis, Dakar, Gorée and Rufisque. Their geographical location made them areas of very important economic interest for the colonists (Portuguese, Dutch, English, French, etc.). Indeed, the colonists set them up as trading posts. In this article, we look at these communes from two angles. Saint-Louis was the capital of the AOF (French West Africa) and Dakar, the capital of the AOF after Saint-Louis, and is now the capital of Senegal. They have developed a very dense and more eclectic urban lexicon due to their role, particularly in terms of their administrative and institutional organization and mode of management. This is why they have a huge interest in the elements of place names that recall their cultural diversity, their role as national and transnational symbols, and their role as centers of decision-making and power. In the case of Gorée and Rufisque, now part of the Dakar region, the focus will be on heritage and cultural issues. First, we look at the question of naming and designating places. We will examine, then, the role of administrative and cultural factors in place naming. From an administrative perspective, housing or construction institutions undoubtedly have played a tremendous role, with many neighborhoods named after them. From a cultural perspective, we will focus on the “creation of a heritage of memory” and the impact of traditional endogenous practices for the choice of names in different places.

Keywords: toponymy, communes, naming, memory, urban space, language practices.

1. Cadre d'étude, dénomination et désignation

1.1 Mise au point terminologique

La question du nom de lieux s'inscrit dans un contexte plus large de l'onomastique, des éléments liés à la dénomination et à la désignation. « La dénomination établit une relation entre une expression linguistique et un ou des éléments ou choses de la

réalité. » Kleiber (2001 : 4) Kleiber souligne également la problématique sémiotique à la base de l'acte de dénommer : un signe qui renvoie à autre chose qu'à lui-même.

La désignation, tout comme la dénomination, instaure également cette relation entre expression linguistique et réalité du monde. La différence, comme le note toujours Kleiber, c'est qu'entre désignation et chose ou réalité désignée, il n'y a pas de « fixation référentielle ». Cela explique pourquoi, dans une discipline comme la terminologie, l'entité dénominative nom est privilégiée. Le nom ne se confond pas avec la dénomination, tous les noms étant des dénominations, mais l'inverse n'étant pas vrai, les autres catégories grammaticales sont également des entités dénominatives. L'acte de désigner, réfère, renvoie, sans pour autant qu'il y ait exigence de désignation préalablement faite. La désignation a quelque chose de « transitoire, contingent, momentané », elle est donc susceptible d'évoluer, de varier. La fixation référentielle n'exclut pas pour autant la variation de la dénomination du point de vue du sens, si l'on tient compte de la place de la polysémie dans le lexique des langues.

Ce qui a souvent été mis en avant, en matière de dénomination, c'est son caractère économique en langue. À la différence de la désignation ou encore de séquences paraphrastiques, expansives, la dénomination serait une « abréviation des combinaisons de primitifs universels », « un phénomène de condensation ». Cependant (Kleiber, 2001 : 16) relève une dimension ontologique à conférer à la dénomination. Il ne convient, en effet, pas de considérer le rôle de la dénomination sous ce seul angle linguistique, formel. Elle nous dit de la chose dénommée qu'il s'agit d'une « catégorie de choses ». Même si une proximité sémantique existe de façon claire entre ophtalmologue et médecin spécialiste des yeux, le premier terme indique une catégorie de choses alors que le second donne une explicitation. La notion de « catégorie de choses » n'est présente que dans l'item « médecin » ; c'est dire qu'il existe « quelque chose », une « entité humaine » en l'occurrence qu'on appelle médecin, et le reste de la séquence apporte des précisions sur quel genre de médecin (spécialiste) en quoi (des yeux). En plus de ce rôle dénominatif, Kleiber (2001 : 16) rappelle que « Le tout ou unité ontologique est précisément marqué iconiquement par le tout formel que représente la dénomination. ». L'une des autres faiblesses soulignées pour la désignation est qu'elle ne couvre jamais totalement le sens de ce qui est désigné (Wierzbicka, 1985).

1.2 Dénomination : pouvoir du nom

Abordant la question du nom, Benveniste (1966) souligne son pouvoir de représentation et d'abstraction qui le soustrait aux fluctuations temporelles, circonstancielles : le nom « donne à se représenter l'objet désigné » comme « hors du temps, des personnes et de la circonstance. »

Siblot (1997 : 38) note « la préséance du nom sur les autres catégories grammaticales de la langue chez les lexicographes, les grammairiens et les linguistes, bien que chacun d'entre eux ait vis-à-vis du nom des préoccupations différentes. »

Trois explications liées à l'acception archétypale du nom sont données. La première est d'ordre épilinguistique et concerne la première phase d'acquisition du langage chez l'enfant dont la capacité de symbolisation est, pense-t-on, gage d'acquisition de la communication langagière. Ce processus d'acquisition du langage est ainsi d'abord et avant tout l'association d'items lexicaux à des objets désignés. Sur un plan purement linguistique, le nom jouit d'un primat syntaxique. Le nom est dans une forme « d'inopérativité, de passivité syntaxique » et il s'impose aux autres catégories de la phrase, comme le verbe ou

l'adjectif, qui ont plus d'aptitude à établir des relations : « Alors que le verbe ou l'adjectif « se disent » d'un nom, l'adverbe d'un verbe ou d'un adjectif, le nom ne « se dit » que de lui-même. » (Siblot, 1997 : 38).

L'une des fonctions premières de l'acte de nommer est le classement ou autrement dit, lier une catégorie linguistique (expression linguistique) à une réalité, mais aussi en même temps « assigner [à la chose nommée] une place dans l'ordre du monde. »

La troisième explication est d'ordre mythique, elle est à rattacher à la fonction conative du langage et une référence biblique suffit pour s'en convaincre : « Que la lumière soit et la lumière fut ». Dans notre corpus, le nommage des lieux sous le vocable de « Cité », nous installe dans une forme de *Fiat lux* qui donne naissance à un univers socioprofessionnel spécifique (« Cité des Enseignants », « Cité Sonatel »), conférant ainsi à la nomination « une performativité radicale avec réalisation immédiate de ce qu'elle énonce. » Siblot de conclure :

« Considéré seul, le nom posera plus fortement encore cet effet de relation immuable, apparemment objective à l'objet désigné. Le propre de la catégorie nominale s'avère donc de donner à concevoir l'objet « en soi », pour lui-même, en dehors de toutes les déterminations qui, dans la réalité constituent le phénomène. Elle en fait ainsi un « objet de pensée », un « concept », un noumène. De sorte que le nom, dès lors qu'on souscrit à la caractérisation résultant de l'analyse de Benveniste, dit l'existence de l'objet, le « cela est ! », et dit conjointement l'essence de l'objet phénoménal sous la forme d'un « objet de pensée » qui le conçoit « en lui-même ». » (Siblot, 1997 : 47)

La portée du pouvoir du nom est traitée dans les études en philosophie du langage. Le triangle sémiotique aristotélicien n'est pas adopté dans le cadre de la linguistique structurale. Benveniste suggère d'opter pour le principe de l'arbitraire du signe¹ pour laisser ainsi à la philosophie du langage le soin d'établir le lien entre langage et réel. Ce point nous intéresse dans le cadre de la présente étude, car nous voyons tout au long, la fonction désignationnelle de la dénomination, notamment, à travers la microtoponymie. Nous relevons dans notre corpus un certain nombre de lieux-référents.

1.3 Dénomination de lieux : toponymie, points sociolinguistiques et historiques

Fabre (1997 : 19) qui s'est intéressé à la dénomination d'un point de vue sociolinguistique, note que nommer un lieu revient à l'interpréter sur la base de réalisations sociales, agricoles, entre autres. Cette interprétation se fait par le canal langagier à travers une « saisie signifiante » de l'espace.

Des fonctions de nomination, d'identification, de symbolisation des espaces qu'offre la toponymie, il ressort de notre corpus une prépondérance de la symbolisation. Les rues et avenues peuvent désigner : des personnalités marquantes (Avenue Cheikh Anta Diop, Rue Amadou Assane Ndoye, Avenue Bourguiba, Boulevard Martin Luther King), des événements marquant (Place de l'Indépendance), d'autres lieux (Arafat, Médina - la ville sainte de Médine, Faas - la ville de Fès au Maroc).

À Gorée et Rufisque, Sine (2020) relève que les nominations à l'honneur de personnalités locales a pris le dessus sur les anciens noms français : Rue Adama Lô, Rue

¹ Siblot (2001 : 3) précise alors que considérer le signe comme arbitraire « change alors de statut car il n'est plus considéré comme une propriété du langage et devient une postulation méthodologique ».

Ousmane Socé Diop, Boulevard Maurice Gueye, NGalandou Diouf, Cité Mbaye Jacques Diop, pour Rufisque ; Henriette Bathily pour l'île de Gorée. Tout ceci rappelle l'ancrage identitaire d'une évolution de la toponymie des villes sénégalaises. Ceci est sans doute une réponse à un passé colonial dont les noms de personnalités françaises (Faidherbe, Protet) constituent des reliques.

Pour le caractère transdisciplinaire de la toponymie, il conviendra d'insister sur la portée historique de l'étude. En effet, Chaurand (1994 : 260) disait que « l'historien a le plus grand souci et le plus grand respect du vocabulaire ». Il souligne ainsi l'un des liens majeurs entretenus par l'histoire et la langue : les mots. Chaurand de rajouter que, cependant, ses études « l'amènent le plus souvent à déterminer la signification d'une unité lexicale dans un document ou dans un contexte plus historique que linguistique », ce qui est tout à fait compréhensible. Dans le présent travail, la perspective historique est au cœur de notre démarche en raison de l'objet d'étude : ce qui a constitué dans un moment de l'histoire un ensemble de quatre communes de plein exercice.

Diouf (1999 : 13), dans une étude sur la question de la municipalité en Afrique, souligne la corrélation entre présence européenne et mise en place de communes en Afrique. Les recherches de base sur l'espace urbain en Afrique francophone pendant la période précoloniale et coloniale, bien qu'ayant aujourd'hui une portée historique, ont d'abord eu des portées sociologiques et anthropologiques. Mercier (1959 ; 1968) a fait des études sur le milieu urbain africain et à la veille des indépendances, il désignait ces villes comme « des créations de blancs » qui « s'inscrivent dans le cadre de l'histoire coloniale proprement dite » Mercier (1959 : 55). Des quatre communes, Dakar a une fondation plus récente, il est centenaire en 1957, alors que Saint-Louis est un exemple typique de « vieille ville coloniale » (Mercier, 1959 : 62). Saint-Louis et Gorée ont été dès 1872 les premières communes de plein exercice, alors que Dakar n'était que la banlieue de Gorée de laquelle il sera autonome en 1887 (Mercier, 1959 : 64).

Les dimensions institutionnelles, administratives de l'évocation des espaces et des lieux, pour ce qui a été « une banlieue » de Gorée, Dakar, témoignent de l'évolution urbaine fulgurante de cette ville.

2. Espaces administratifs et institutionnels

Dakar et Saint-Louis sont les villes où l'on retrouve, de façon plus visible, l'impact des activités institutionnelles et administratives. Le dynamisme économique de Rufisque ou encore de Gorée n'est pas négligeable en raison de leur rôle historique. Gorée a été un point focal du commerce triangulaire en Afrique de l'Ouest, alors que Rufisque, avec son port, était le lieu de collecte et d'acheminement de l'arachide vers la France (Mercier 1959 : 63). Ce port sera transféré sur Dakar dans les années trente.

Le mode de nommage des lieux à l'aide de noms concerne des personnes (cf. 3.4). En microtoponymie, on relèvera des lieux-référents, qui constituent des points de repère. Enfin, les aménagements urbains et autres programmes immobiliers qui ont été développés à Dakar, en raison de la forte demande en matière de logement, ont fini par confondre les noms des quartiers avec les sociétés immobilières en charge des travaux de construction.

2.1. Nommage par un nom à référent réel

Comme nous l'avons vu, la dénomination ne se limite pas à l'attribution d'un nom à un endroit. Pour ce point précis, nous nous intéressons au nommage en tant que moyen

d'identification. Il ne s'agit pas d'identification stéréotypique comme on le note chez Boyer (2008). Il s'agit d'une identification due à la présence des choses, des *realia*. C'est donc un espace interprété, un regard que porte l'usager sur un lieu : Building administratif, Primate, Assemblée, Palais (de la République), Palais de Justice, Intérieur (Ministère de l'intérieur), Finances (Ministère des Finances), Gouvernance, etc. Ce sont là quelques-unes des désignations que nous retrouvons au centre-ville de Dakar. Les espaces désignés correspondent à des carrefours qui donnent sur différents lieux. Cette situation rajoute une spécification fonctionnelle « rond-point » (Intérieur, Finances, Assemblée, etc.). On relèvera aussi les formes tronquées qui témoignent d'un usage effectif entré dans les habitudes langagières. Cette forme désincriptive (Fabre, 1988 : 3) considère qu'elle relève de la microtoponymie. C'est une désignation pour référer et qui consacre l'idée du lieu-référent.

Un bref aperçu sur l'historique de l'évolution de la morphologie urbaine de Saint-Louis et Dakar, souligne, dans un premier temps, l'importance de leur rôle socio-économique particulièrement renforcée par leur situation géographique. Pour Saint-Louis, l'île de Ndar a été édifiée en Comptoir du Sénégal dès 1659, pour que, par la suite, la ville poursuive son expansion autour du Fort qui deviendra l'hôtel du Gouverneur. L'évocation du Port (de Dakar) ne renvoie plus qu'à une infrastructure qui abrite des bateaux ou encore l'espace tout autour de celle-ci. Il est, en effet, le point culminant de l'activité économique de tout un pays.

Le nommage des lieux selon une considération socioprofessionnelle avec désignation sous le vocable de « cité » est répandu à Dakar : Cité Sonatel (Société Nationale de Télécommunication), Cité Magistrat, Cité « Bécéo » / « BCAO » (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), Cité Impôts et domaines (Direction générale des impôts et domaines), Cité Police, Cité Sones (société Nationale des Eaux du Sénégal), Cité Port, Cité Sotrac (Société de Transport en Commun), Cité Sotiba (Société de Teinture Impression et Blanchiment Africaine), Cité Icotaf (Industrie Cotonnière africaine), Cité Sobo (Société des Brasseries de l'Ouest-Africain).

Ces façons de désigner n'apparaissent pas à Saint-Louis. Sur les trente-trois quartiers relevés dans la ville de Saint-Louis, on remarque la présence de spécification à l'aide de deux points cardinaux (Nord-Sud) : Bango-Nord / Bango-Sud, Haut-Nord ; Ndioloffène-Nord / Ndioloffène-Sud ; Ngallele-Nord / Ngallele-Sud ; Nord-Centre ; Sud. Ceci nous semble être un continuum désincriptif, conscient ou inconscient, hérité de la période coloniale avec le grand découpage Nord (l'île), Sud (le continent). Le Nord est le lieu où les colons s'étaient établis, le pont Faidherbe assure la jonction avec le continent qui était habité par les autochtones. C'est d'ailleurs au nord que l'on retrouve des rues portant des noms de personnalités françaises, principalement : rue Ribet, rue Repentigny, quai Henny Jai, rue Chassagnol, rue Cormier, rue Porquet, rue Blanchot, avenue Jean Mermoz, Quai Giraud. Dans le Sud, tout près du pont, les rues Roque, Calvet et la grande Avenue Général de Gaulle constituent d'autres cas de nommage à l'honneur d'Occidentaux. Toutefois, plus on progresse vers le continent, plus les noms des voies prennent des couleurs locales (personnalités du pays, ou dénomination en langue nationale) : Darou, Ndioloffen, Diamaguene, avenue Macodou Ndiaye.

À Dakar, un aménagement urbain ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), Zone de Captage ou une infrastructure VDN (Voie de Dégagement Nord), CICES (Centre International de Commerce Extérieur du Sénégal) peuvent s'ériger en quartier du fait de leur importance. Un exemple peut être pris de la zone CICES qui abrite chaque année comme événement phare la Foire internationale de Dakar (Fidak). C'est également un haut

lieu de rencontre pour les exposants venant de la sous-région et de la région Ouest-Africaine. Cette zone a donné les quartiers de Foire : Nord Foire, Sud Foire, Ouest-Foire.

Dakar, à l'image des grandes villes du monde, fait face au problème lancinant du logement. Mercier (1959 : 56), le rappelle : « De nouvelles couches de citadins apparaissent. Leur importance numérique est telle que la ville initiale ne peut valablement les intégrer ». Dès 1950, le Gouverneur général de l'AOF avait sans doute vu les défis à venir. Il met en place la Sicap (Société Immobilière du Cap-Vert). La société a été, selon Beeckmans (2017) parmi « les institutions du logement les plus productives de l'Afrique subsaharienne d'après-guerre ». Les premiers logements construits ont façonné une partie des quartiers concernés : Sicap Rue X, Sicap Karak (dans la zone de Grand Dakar.), au début des années cinquante. On ne manquera pas de souligner que du « Rond-point Jet d'eau », où se trouve le siège de la Sicap, au « Rond-point École Normale » en longeant la longue avenue Bourguiba, toute cette zone porte la marque de la Sicap : Sicap-Baobab, Sicap-Liberté (I, II, III), Sicap-Amitié. En tant que première grande zone d'extension (pour désengorger l'hyper centre de Dakar et sa zone périphérique proche), Sicap² a, selon Souleymane Bachir Diagne³, développé une culture qui lui est propre. Diagne (2024) rappelle que Sicap a d'abord regroupé des fonctionnaires venant de différents horizons du Sénégal, la culture cap-verdienne y est présente. De même les anciens combattants de la guerre du Vietnam s'y étaient installés parfois avec leurs épouses et des restaurants vietnamiens ont fini par s'y développer. Tout ceci a, selon Diagne (2024), contribué à une culture de mélange, une culture cosmopolite qui caractérise Sicap.

À la veille de l'indépendance, en 1959, la SN HLM (Société Nationale des Habitations à loyers modérés) a été créée. La société spécialiste de la construction d'habitats sociaux opère dans tout le pays. Son impact à Dakar a été tel qu'il n'y a, rien que dans la ville de Dakar, pas moins d'une vingtaine de quartiers nommés à sa suite : HLM Fass, HLM Gueule tapée, HLM 1, HLM 2, HLM 3, HLM 4A, HLM 4B, HLM 4C, HLM Montagne, HLM Nimzatt, HLM 5A, HLM 5B, HLM Hanne Mariste, HLM grand Yoff (1, 2, 3), HLM Patte d'Oie. Si la Sicap a circonscrit ses activités à Dakar et sa région, la SN HLM a une portée nationale dans tout le pays, les quartiers où se sont développés leurs programmes portent son nom.

3. Influence du patrimoine culturel et religieux sur la désignation des lieux

Dans la ville de Saint-Louis, Sine (2020) recense : la rue de France, la rue Paul Holle, l'avenue de Gaulle, la rue Repentigny, l'avenue Jean Mermoz, l'avenue André Lebon, la rue Potin, la rue Gambetta, ou encore, le quai Roume, le quai Henry Jay, le quai Leclerc. Des noms de rue qui rappellent la présence des colons français dans cette ville.

Rufisque est une ville historique, dont le patrimoine, pour l'ancien Rufisque, est composé d'édifices dans le style des maisons du nord de la France. Ce patrimoine en péril, en raison de sa vétusté, a récemment fait l'objet de l'élaboration d'un plan de découverte du « Vieux Rufisque » (qui comprend la ville de Rufisque et la commune de Rufisque Est.) pour la sauvegarde et la rénovation du Vieux Rufisque. Ce plan de découverte qui se trouve principalement entre la façade maritime de Rufisque et sa gare ferroviaire permet un circuit qui passe dans les rues Ousmane Socé Diop, Adama Diop et le Boulevard Maurice Gueye.

2 Même s'il n'y a officiellement pas de quartier dénommé Sicap, dans les pratiques langagières, il est courant de s'y référer comme tel.

3 Entretien dans une émission à la Télévision nationale (Dëñ Kumpa) : <https://www.youtube.com/watch?v=TJIXVM8Pq4I>.

Bocoum et Toulier (2013 : 20) ont porté un regard sur la « fabrique d'un patrimoine mémoriel » : Gorée. L'île, qui est un symbole de la traite négrière, a une histoire qui se reflète dans la façon dont les lieux, également « lieux de mémoire » sont désignés. Nous sommes en face d'un cas typique de microtoponymie (des lieux-référents). Cela s'explique en partie par la taille de l'île, qui a une superficie de 28 ha. Composées essentiellement de ruelles, les principales rues sont : la rue Castel, la rue de la Batterie. L'île ne compte que quatre quartiers, Mbambara, Ponty, Tonghor et Castel. Ce sont donc des lieux, souvent des attractions touristiques, qui réfèrent à des points de repère dans l'île. La Maison des Esclaves est la principale attraction, mais on retrouvera le Mémorial des esclaves qui est érigé sur le fort Saint-Michel (construit en 1892 par les Français). Ce fort se trouve sur le plateau rocheux du Castel. Le musée de la mer est consacré à tout ce qui a un lien avec la pêche, les navires, les fonds sous-marins. Alors que le musée historique est abrité par une citadelle circulaire qui faisait office de fort (Fort d'Estrée, construit en 1856). De plus, d'autres bâtiments et pièces historiques tendent à effacer le nommage des lieux à travers des formes de type rue de..., boulevard de..., quartier de... Parmi ces « pièces historiques », on relèvera : l'ancien palais du Gouverneur, l'ancienne école normale William Ponty ; un télémètre et un canon qui se trouvent sur le plateau le Castel.

3.1. L'élément religieux

La place du religieux dans le nommage des lieux est prépondérante en raison même de la place de la religion au Sénégal, pays majoritairement musulman.

À Dakar on peut citer : Avenue Elhadji Malick Sy, Avenue Cheikh Ahmadou Bamba. À Rufisque il y a les quartiers Sant YAllah (Rendre grâce à Allah), Dares Salam (Terre de Paix), Darou Rahmene (Terre de Miséricorde). À Saint-Louis, on a les quartiers de Darou Medina (Terre de Médine).

La désignation d'un lieu à la suite d'un autre lieu connu, va davantage concerner des lieux de culte. Ces lieux se trouvent en dehors du Sénégal (Mecque, Médine, Fès, Arafat, Nimzatt), ou à l'intérieur du pays (Touba, Tivaouane).

Lieux de culte	Dakar	Gorée	Rufisque	Saint-Louis
Mecque (ville sainte d'Arabie saoudite)	Maka 1 Maka 2 Maka 3 Maka Colobane (région de Dakar)	X	X	Maka Toube Maka Peulh
Médine (Maroc)	Médina Grand Médine	X	Médina Zac Mbao Médine	Medina Courses
Fès (Maroc)	Fass paillette Fasse Delorme HLM Fass	X	Fass I Fass II Fass Noflaye I Fass Noflaye II Fass Mankhatane	Fass Ngom (région de Saint-Louis)
Arafat (montagne)	Arafat 1	X	Arafat 1	X

Lieux de culte	Dakar	Gorée	Rufisque	Saint-Louis
lieu de culte en Arabie saoudite)	Arafat 2		Arafat 2 Arafat 3	
Nimzatt (Mauritanie)	HLM Nimzatt Nimzatt II		Nimzatt 1 Nimzat 2	Nimzatt
Touba	Touba Ouakam Touba Renaissance Touba Miname Touba Thiaroye	X	Touba Alwar	Touba Guene
Tivaouane	Tivaouane II (région de Dakar) Tivaouane Diacksao (région de Dakar)	X	Tivaouane Peulh (département de Rufisque)	Tivaouane II (région de Saint-Louis)

Nous ne relevons pas à Gorée de nommage à la mémoire d'autres lieux. Cela s'explique en partie, et comme on l'a vu plus haut, par la taille de l'île. Une explication qui nous semble tout à fait pertinente est liée au statut de Gorée : une « île-mémoire » de la traite négrière. Ce sont des éléments historiques et matériels qui façonnent les lieux-référents. En raison de ce statut, nous pensons que toute autre référence à des lieux symboliques que la thématique de la traite, de l'histoire, contrasterait avec cette mémoire.

Dans cette partie consacrée aux aspects religieux, on n'oubliera pas l'évocation de l'espace à travers des écoles qui relèvent de l'enseignement privé catholique sénégalais : Notre-Dame, Jeanne D'Arc, Immaculée, Sainte Bernadette, à Dakar. Ces établissements scolaires constituent un point d'ancrage, de localisation, de repérage dans l'espace, en tant que lieu de vie, lieu de socialisation. Ils constituent des « lieux-référents » dont la présence sert de point d'indication sur fond culturel et éducatif.

3.2. Mythes, traditions : des lieux désignés sur une base culturelle

Les villes sont réputées avoir leurs génies protecteurs : Mame Coumba Lamb (Rufisque), Mame Coumba Bang (Saint-Louis), Mame Coumba Castel (Gorée) et Lékk Daour (Dakar). Gorée a une rue dénommée rue Castel, et le bateau qui assure la liaison avec Dakar porte ce nom. Nous ne relevons pas les cas de la trame viaire des quartiers dénommés d'après ces génies. Cependant, l'histoire de ces génies protecteurs est portée par les communautés traditionnelles de ces villes, les Lébous, dans toute la région de Dakar. Leur lien avec les différents génies protecteurs se perpétue avec les cérémonies de libations, d'exorcisme destinées aux personnes malades ou sous l'emprise des esprits maléfiques : le ndëpp.

Un point culturel fondamental pour Dakar concerne donc la présence léboue en tant qu'occupants de base. La communauté est considérée, dans la culture populaire, comme les « propriétaires de Dakar ». Selon Mbow (2024 : 51), l'installation des Lébous à

Dakar remonte au XVe siècle. Ils y ont trouvé des Mandingues et des Socés de l'ancien empire du Mali qui a connu son apogée au XIVe siècle.

L'occupation de l'espace de l'hypercentre de Dakar (le Plateau) par les Lébous, c'est d'abord une histoire de villages communément appelés les Pénc (ce qui désigne en wolof un lieu de rencontre, un lieu pour tenir des assemblées). Ces Péncs sont au nombre de douze et nous les citons par ordre alphabétique : Diècko, Guy Salaan, Hock, Kaay Findiw, Kaay Ousmane Diène, M'bakeunde, Mbot, Ngaraaf, Santhiaba, Thieudeme, Thieurigne, Yakh Dieuf. Mbow (2024 : 54) rappelle que les Lébous ont été chassés en partie du Plateau sous l'administration coloniale avec le Gouverneur général Ernest Roum (la grande avenue Roum porte son nom), ce qui était une façon de purger le quartier où les Européens s'étaient établis, de ses indigènes. Par ailleurs, Mercier (1959 : 56) dira que les « les centres urbains africains se sont constitués plus ou moins complètement en marge des ensembles politiques traditionnels ». Ceci est en effet lié à la forme de gouvernance directe appliquée par la France sur toutes ses colonies. La communauté lébou qui a développé un gouvernement traditionnel en est un exemple. Aujourd'hui cette forme de gouvernance se perpétue dans un contexte culturel où les membres du « gouvernement lébou » sont aujourd'hui considérés comme des chefs coutumiers : Sériñ Ndakaaru (président), Ndeye ji Réew (porte-parole des populations) et le Ndey Djambour (président de l'Assemblée) pour ne citer que quelques composants. L'on remarquera aussi que le système de gouvernance chez les Lébous s'oppose à celui du colon qui est plus centralisé. Sylla (1991) explique le choix de gouvernance ouverte par « la méfiance des Lebous à l'égard de tout pouvoir despote semblable à celui d'un damel, qui les poussa à élire d'autres dignitaires dont le pouvoir imposait des limites à celui du serigne Ndakarou ».

Les noms traditionnels des douze Péncs tendent à disparaître de la mémoire collective. En effet, chacun de ces Péncs, symbole d'un premier découpage du Dakar traditionnel, regroupe tout un ensemble de quartiers, sous-quartiers, du Plateau et du vieux et grand quartier de la Médina. Ils se retrouvent dans les périmètres des grandes rues et avenues. Hock est un des noms de Pénc qui survit en tant que nom de quartier pour Fann-Hock. L'on retrouve les noms des Pénc à travers les activités des Associations Sportives et Culturelles (ASC) qui, surtout dans le cadre d'activités sportives, perpétuent ces noms : Santhiaba, Guy Salan, Diecko, pour ne citer que les plus populaires. Dans le Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), l'ANSD⁴ classe les Pénc dans la rubrique « Quartier/Village/Hameau ». On dénombre plus de 25 000 éléments dans cette rubrique pour tout le Sénégal.

Les Lébous ont établi le *tank* ou *mas*⁵ composé de Ngor, Ouakam et Yoff. Ce sont à la fois des communes des regroupements de plusieurs sous-quartiers. Ils sont aussi des lieux où se manifestent dans une de ses formes les plus expressives la culture léboue : séances de ndëp, styles d'habitation formée de ruelles qui sont souvent la conséquence de redécoupage de grandes concessions familiales.

⁴ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie dont les données nous ont permis de recenser certains quartiers.

⁵ Il désigne en wolof une entité à trois éléments, il est aussi une sorte de trépied nécessaire à la tenue en équilibre d'une marmite.

3.3. Des noms de lieux à la mémoire de figures, d'évènements

Le nommage des lieux et même d'édifices qui finissent par être des « quartiers » points de repérage a donc une forte valeur symbolique. C'est une forme de réappropriation de l'espace désigné qui a été un espace nommé à l'honneur du colon. Au-delà de cette dimension patrimoniale identitaire, on n'oubliera pas d'évoquer son caractère éminemment politique. Ce processus dans le cas du Sénégal ne s'est pas passé de façon brutale, mais très progressive.

Dans les pratiques langagières courantes, un rappel des dénominations anciennes se fait par une mise en apposition de l'ancienne dénomination : Rue Moussé Diop, ex Blanchot, Lycée Thierno Seydou Nourou Tall, ex Faidherbe, rue Mouhamed V, ex Vincens. Dans la ville de Rufisque, Joseph Gabar, ancien maire de la ville de (1892-1900) a conçu le premier plan directeur de la ville. Son nom a été donné à l'une des plus grandes places de la ville (Place Gabard) qui a été rebaptisée place Aly Gaye Diop qui s'est donné la mort, à la suite d'accusations de vol formulées par l'administration coloniale de l'époque. La rebaptisation de cette place en son honneur est aussi suivie de ex Gabard. Cette forme de désignation souligne la complexité du changement de nom lorsqu'on considère la portée sémiotique évoquée : la dénomination qui se confond à la chose dénommée. À cela s'ajoute la fonction socio-pragmatique de la dénomination de lieux qui sert de point de repérage dans l'espace autour duquel il peut également se construire un certain nombre de représentations sociales et collectives. D'ailleurs, le fait de donner des noms à des espaces que des personnes ont en partage, quand on le considère comme un acte langagier, ne peut être totalement contrôlé. Il ne peut y avoir d'injonction ou encore de prescription. Dans le cas du changement de nom, on peut l'assimiler à une certaine forme de lexicalisation. La raison est que la lexicalisation ne murit que dans l'usage, dans les pratiques discursives avant que les dictionnaires ne consacrent la naissance du mot en tant qu'entrée.

La lexicalisation passe par les discours. Pour qu'une nouveauté s'intègre au lexique, il faut d'abord qu'elle se répande dans l'usage. C'est l'usage qu'enregistrent les dictionnaires, l'usage se confondant avec la norme sociolinguistique, comme le signale Mortureux (2008 : 15).

De même, l'intégration du changement de nom de lieu dans les pratiques langagières ne se fait que dans le discours. Il conviendra donc de faire la distinction entre l'effectivité de proposition qui est la production d'un élément du langage (le nom d'une figure ou d'un événement pour des questions mémorielles). À Dakar, la place Protet est l'actuelle place de l'Indépendance, l'avenue Gambetta est devenue avenue Lamine Gueye à Saint-Louis. Ce sont là des exemples de changement de nom qui ont plutôt réussi.

Conclusion

La compréhension de la toponymie de lieux comporte plusieurs volets. C'est une question éminemment transdisciplinaire qui appelle des considérations d'ordre historique, linguistique géographique pour mieux cerner le sens, la symbolique derrière le choix des noms. La méthodologie d'analyse discursive sur un objet d'étude lexical n'est pas chose aisée. Par l'analyse du sens, on arrive à une saisie de l'interdiscursif à la base des différents noms de rue. C'est aussi un travail d'interprétation des résultats de l'analyse. La dimension historique y est fondamentale en raison de l'objet d'étude qui est indissociable du fait colonial.

Nous avons relevé de notre corpus que le nommage des lieux est un acte à plusieurs portées : pratique, administrative, culturelle. L'étude de la toponymie de ce qui a constitué les « Quatre-communes » s'est faite en tenant compte de ce que donne à voir une forme de nommage hybride. On y relève des désignations qui datent de la période

coloniale, une trame viaire et urbaine à l'honneur de personnalité de cette époque, mais qui a évolué vers une réappropriation à travers des choix de noms en faveur des personnalités marquantes ou de faits marquants. Il s'y ajoute une portée culturelle relevant du peuplement premier et de ses pratiques, identifiées en des lieux spécifiques.

Nous avons considéré l'évolution toponymique de quatre villes qui ont eu un rôle majeur dans l'histoire du Sénégal. Ce sont les plus vieilles villes du pays du fait de leur position côtière. L'expansion urbaine vers l'intérieur du pays s'est faite avec la région de Thiès, d'abord sa petite côte, pour ensuite se poursuivre vers d'autres villes. On notera aussi que l'expansion coloniale « corrélée à l'urbanisation » produit selon les villes et selon les contrées un ensemble de lexiques, autour des lieux désignés, témoin de la pluriculturalité du pays.

BIBLIOGRAPHIE

- BEECKMANS, Luce, (2017), « The “Development Syndrome”: building and contesting the SICAP housing schemes in French Dakar (1951–1960) », dans *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 51, no 3.
- BENVENISTE, Émile, (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard.
- BOCOUM, Hamady et TOULIER, Bernard, (2013), « La fabrication du Patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal) », dans *Situ*, 20, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/10303>, consulté le 30 octobre 2019.
- BOYER, Henry, (2008), « Fonctionnements sociolinguistiques de la dénomination toponymique », dans *Mots. Les langages du politique*, pp. 9-21.
- CHAURAND, Jacques, (1994), « L'apport de la toponymie », dans *Onomastique et histoire - Onomastique littéraire*, Actes du Colloque d'onomastique d'Aix-en-Provence (octobre 1994), disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/acso_0000-0000_1998_act_8_1_1040.
- FABRE, Paul, (1988), « La microtoponymie et les limites de la mémoire collective », dans *Nouvelle revue d'onomastique*, n°11-12, pp. 3-9, disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/onomo_0755-7752_1988_num_11_1_989.
- KLEIBER, Georges, (2001), « Remarques sur la dénomination », dans *Cahiers de praxématique*, 36, document 1, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/praxematique/292>; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.292>, consulté le 06 novembre 2024.
- MERCIER, Paul, (1959), « La Vie Politique Dans Les Centres Urbains Du Sénégal Étude D'une Période De Transition », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 27, p. 55-84.
- MERCIER, Paul, (1968), *Contribution à la sociologie des villes du Sénégal occidental à la fin de la période coloniale*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Sorbonne.
- SIBLOT, Paul. (1997) « Nomination et production de sens : le praxème », dans *Langages*, 31e année, n°127, pp. 38-55, disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997_num_31_127_2124.
- SIBLOT, Paul. (2001), « De la dénomination à la nomination », dans *Cahiers de praxématique*, 36, pp. 189-214.
- SINE, Aly, (2020), *Les enjeux du patrimoine colonial au Sénégal. De la construction idéologique au développement touristique. Étude de cas des villes de Gorée, Saint-Louis et Rufisque*, Université Libre de Bruxelles (ULB) et Université Gaston Berger (UGB) de Saint- Louis.
- SYLLA, Assane, (1991), *Le peuple lebou de la presqu'île du Cap-Vert*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines.
- WIERZBICKA, Anna, (1985), *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, MI, Karoma.